

COMPTE RENDU

REUNION DU 30 MARS 2014

Présents: M.ROUX Michel, Mme BOLLÉE Marie Madeleine, M. BOUVARD David, Mme COURAUD Annie, M. DAGRÉOU Karl, Mme DÉLIOT Magali, Mme GASSEN Isabelle, Mme GENEAU Virginie, Mme GERARD Corinne, Mme HARDY Françoise, M. HORN J.Claude, M. PICHON Sébastien, M. RULLIER Claude, M. SICOT Guy-Marie.

Excusés : M. ARNAUDET Stéphane (pouvoir Sébastien PICHON)

Election du Maire :

M. RULLIER Claude prend la présidence. Lecture des articles règlementaires

M. ROUX Michel se présente au poste de Maire.

14 voix pour M. ROUX Michel

1 voix pour M. RULLIER Claude

M. ROUX Michel est élu Maire de ST-VAIZE.

Election des postes d'Adjoint :

Proposition retenue pour la création de 3 adjoints.

1^{er} Adjoint: Proposition du Maire pour le 1^{er} Adjoint : M. RULLIER Claude.

13 voix pour M. RULLIER Claude.

1 voix pour Mme GERARD Corinne.

1 voix avec bulletin blanc.

2^{ème} Adjoint: Proposition du Maire pour 2^{ème} Adjoint : Mme COURAUD Annie.

14 voix pour Mme COURAUD Annie.

1 voix pour Mme GERARD Corinne.

3^{ème} Adjoint: Proposition du Maire pour 3^{ème} Adjoint : M. PICHON Sébastien;

15 voix pour M. PICHON Sébastien.

Délégations du Conseil Municipal au Maire :

Lecture de la délibération par M. Le Maire.

Voté à l'unanimité pour l'ensemble des délégations.

Indemnité du Maire :

Proposition du taux par rapport à l'indice 1015 : 18,6 %.

par rapport au prorata du nombre d'habitants 600 habitants : 707€,076 brut.

- 14 voix pour

- 1 voix d'abstention.

Indemnité des Adjointes :

Proposition du taux par rapport à l'indice 1015:8,25.

Par rapport au prorata au nombre d'habitants : 313€,62 brut.

- 12 voix pour

- 3 abstentions.

Constitution de la commission d'appel d'offre : Proposition

Président : M.ROUX Michel

Titulaire : M. DAGRÉOU, M. PICHON, M. ARNAUDET.

Suppléant : Mme COURAUD, Mme GERARD, M. RULLIER.

Voté à l'unanimité à bulletin secret.

Ajout d'une délibération :

Renonciation des parcelles non bâties cadastrées AA 237, AA 239, AA 233 et AA 7 pour intégration dans le domaine public.

Voté à l'unanimité.